



Paiement de vos loyers : nos différents services



La métropole en bref
Page 2



NMH et vous
Page 7



À vos agendas
Page 12



UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE, SOUTENUE PAR NANTES MÉTROPOLE

Augmenter très significativement la part de budget consacrée à l'entretien et à la rénovation des logements, construire au minimum 450 logements sociaux par an : voilà nos priorités partagées avec Nantes Métropole qui vient de décider un soutien de 20 millions d'euros sur 5 ans à Nantes Métropole Habitat.

Nous souhaitons par ailleurs rester au plus près de vos attentes.

C'est pourquoi nous avons ouvert un large dialogue autour de nos services de proximité.

Des premières réunions enrichissantes ont eu lieu en février avec des locataires volontaires, les adjoints de quartiers, les services municipaux et métropolitains. Elles se poursuivront jusqu'à cet été et nous permettront de faire évoluer la qualité de nos actions.

Cet accompagnement financier de la métropole et cette démarche de proximité nous permettent de maintenir pleinement notre cap, malgré un contexte national de fragilisation du monde HLM par l'État : **permettre au plus grand nombre de trouver un logement**

CONSTRUIRE AU MINIMUM 450 LOGEMENTS SOCIAUX PAR AN : VOILÀ NOS PRIORITÉS PARTAGÉES AVEC NANTES MÉTROPOLE

adapté à ses besoins, offrir la meilleure qualité de service à nos locataires et

contribuer à construire encore plus de logements sociaux.

Votre Journal évolue et paraîtra désormais au début de chaque saison. Il vous apportera plus d'infos sur nos services, des conseils pour le logement etc.

Ce numéro de « Printemps » consacre par exemple son dossier central aux différents modes de paiement de loyers mis à votre disposition !

Bonne lecture !

Alain ROBERT,
Président de NMH,
Adjoint au Maire de Nantes.



COUËRON

UN PREMIER IMMEUBLE NMH SORT DE TERRE !

Situé entre Loire, ville et campagne, le quartier Ouest Centre-Ville de Couëron est en pleine mutation et verra bientôt sortir de terre une nouvelle résidence : Les Jardins de Cérés. C'est en effet le nom choisi par Nantes Métropole Habitat et Loire Océan Développement, aménageur de la ZAC, pour ce premier projet de 58 logements à Couëron.

ESPACES VERTS ET CONVIVIALITÉ

Constitué de 4 bâtiments et 8 maisons de chaque côté de la rue des Roselières, l'ensemble s'intègre parfaitement dans l'environnement paysager de la ZAC Ouest Centre-Ville.

Une aire propice aux rencontres, une prairie sauvage, un jardin pouvant accueillir des potagers partagés...

Pour Édouard Maison, qui suit l'opération côté NMH, « Le plus de notre résidence, ce sont ces espaces de convivialité qui favoriseront ainsi les échanges et le Vivre Ensemble. »

À l'Est, le programme s'ouvre largement sur une promenade plantée, véritable « colonne verte » de ce nouveau quartier.

La réalisation de ce programme de Nantes Métropole Habitat, mêlant logements collectifs et individuels, a été confiée en conception-réalisation à l'agence nantaise Explorations Architecture et à l'entreprise GCC.

Les Jardins de Cérés seront livrés à l'agence Jamet en fin d'année 2019.



LA MÉTROPOLE EN BREF

BELLEVUE - NANTES NORD - BOTTIÈRE

TROIS NOUVEAUX LOCAUX ICI TRI À VOTRE SERVICE !

Depuis le début de l'année, trois nouveaux locaux Ici Tri ont ouvert leurs portes aux habitants des quartiers Bellevue (20 rue du Jamet), Nantes Nord (5 rue Jacques Cartier) et Bottière (4 rue Henri Becquerel). **L'accueil du public se fait les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 10h à 12h, ce qui permet à chacun de trier facilement déchets et encombrants et de leur donner une seconde vie.** Vous pouvez donc déposer votre mobilier, électroménager, textile, maroquinerie, cartons, écrans, ordinateurs... Et c'est aussi l'occasion d'apprendre avec les agents de NMH.

Patricia, habitante du quartier Bellevue depuis 50 ans explique qu'elle trie déjà beaucoup :

« C'est comme ça que j'ai été élevée donc je fais attention et je jette rarement. Ici, le personnel de permanence est de bon conseil, avec eux j'apprends à mieux jeter et recycler. »

Pour Murielle, 40 ans, l'ouverture d'un Ici Tri plus proche de chez elle est une petite victoire :

« J'allais déjà dans celui du quartier

d'à-côté mais ça va être plus pratique d'en avoir un près de chez moi ! »

Trois inaugurations qui portent à 17 le nombre de locaux mis à disposition par Nantes Métropole Habitat aux habitants des quartiers.

Un service de proximité très utile quand on sait que ce sont des petits gestes simples qui participent à la préservation de notre environnement.



La fresque du local Jamet réalisée par des jeunes du quartier.

LA ZAC OCV ?

Lancé en 2005, le projet de la ZAC Ouest Centre-Ville (OCV) de Couëron sera totalement achevé en 2026.

70ha

DONT 10ha
D'ESPACES VERTS
RÉAMÉNAGÉS



**1 GROUPE
SCOLAIRE**

1750

LOGEMENTS



**1 PÔLE DE
COMMERCES
DE PROXIMITÉ**



LE CHIFFRE

Avec la livraison de près de

1400

LOGEMENTS NEUFS

dans les 3 années à venir (2018 à 2020), Nantes Métropole Habitat s'inscrit pleinement dans la dynamique de développement de l'agglomération et contribue à apporter une réponse aux besoins en logements inscrits dans les politiques de l'habitat de la métropole nantaise.

YHNOVA



La maison Yhnova (ici en chantier), dont les murs ont été construits par un robot imprimante 3D en seulement 54h, sera attribuée d'ici cet été à une famille sélectionnée par la Commission d'Attribution de Logement de NMH, selon les critères habituels du logement social.



PAIEMENT DE VOS LOYERS : NOS DIFFÉRENTS SERVICES

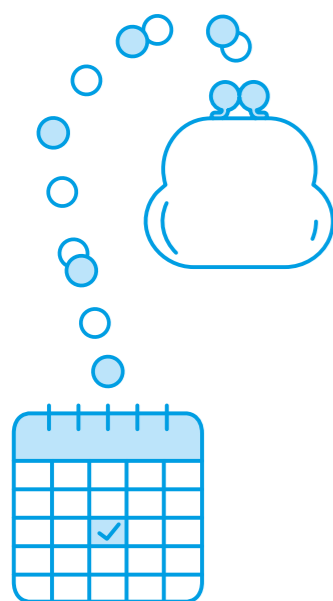
Nantes Métropole Habitat met à votre disposition plusieurs services pour que le règlement de votre loyer soit facile, rapide, sécurisé et sans frais supplémentaires.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE - LE PLUS UTILISÉ (6 locataires sur 10)

- > Un règlement régulier de votre loyer. automatiquement sur votre compte bancaire ou postal.
- > Peut être suspendu, à tout moment, sur simple demande.
- > **C'est SIMPLE** : il suffit de remplir le mandat de prélèvement (que vous pouvez trouver sur le site internet NMH, zone « DÉBITEUR ») et le loyer est prélevé.
- > **C'est GRATUIT** : aucun frais supplémentaire et plus besoin d'utiliser des enveloppes, des timbres, des chèques, etc.
- > **C'est SÛR** : pas de risque d'oubli, de retard ou de perte de courrier.

LE + NMH

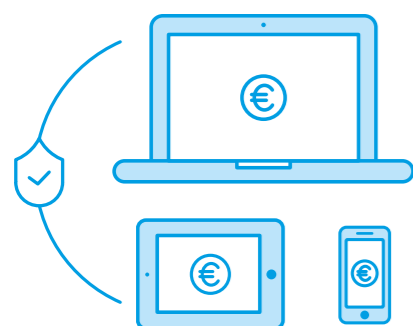
Vous pouvez choisir parmi quatre dates de prélèvement : les 5, 7, 10 ou 12 du mois. À défaut, le prélèvement sera enregistré au 5.



PAIEMENT EN LIGNE

2 services vous sont proposés (gratuits, rapides et sécurisés) :

- > **Sur notre site internet**, connectez-vous depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone sur www.nmh.fr et payez avec votre carte bancaire.
- > **Dans nos 7 agences de proximité**, sur une borne de paiement (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 13h30 à 17h).



CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL

Établi à l'ordre de Nantes Métropole Habitat.

- > **Joignez le TIP non signé de votre avis d'échéance et adressez-le, avec votre chèque**, à : Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1.



TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP)

> Le TIP (Titre Interbancaire de Paiement), est devenu **TIP SÉPA** en 2016 pour répondre aux normes européennes.

> La marche à suivre :

① Signer et dater le **TIP SÉPA**.

② Joindre un RIB si vos coordonnées bancaires ne sont pas indiquées ou doivent être modifiées.

③ Envoyer le **TIP SÉPA** (et le RIB s'il y a lieu) à TESSI 92889 NANTERRE CEDEX 9, avant la date limite précisée au recto.



EN ESPÈCES

> Paiement via la Banque Postale uniquement.

Pour bénéficier gratuitement de ce service, munissez-vous bien de votre **dernier avis d'échéance avec son code-barres** (sinon la transaction vous coûtera entre 4,80 à 9,10 € selon la somme que vous réglez).



Numéro du compte à retenir pour paiement avec la Banque Postale : 0999988C

UNE QUESTION SUR VOTRE LOYER ?

Pour tout ce qui concerne le loyer de votre logement (mode de paiement, montant...), **prenez contact** :

> Avec la personne qui gère votre dossier à **votre agence de proximité**. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

ou

> Avec notre **Centre de Relations Locataires**.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 au 02 40 67 07 37.



UNE DIFFICULTÉ ?

Un incident de paiement ça peut arriver.

Si vous rencontrez des difficultés passagères, **prenez rapidement contact avec le Chargé de clientèle de votre agence de proximité** qui étudiera avec vous les solutions, vérifiera vos droits éventuels à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou à l'aide au logement (AL), etc.



Pour ne pas vous mettre en difficulté, **n'attendez pas de recevoir l'avis d'échéance du mois suivant ou un courrier de rappel.**

Nous vous invitons à faire cette démarche simple et rapide, pour empêcher qu'un incident de paiement ne devienne une situation d'endettement complexe.





DEVENEZ PROPRIÉTAIRES !

Logements anciens

L'Office propose des appartements à vendre dans son patrimoine. L'offre est **exclusivement réservée aux locataires** pendant **2 mois**, avant que la vente ne soit ouverte à tous.

BEAULIEU - ÎLE DE NANTES

Copropriété 86 lots, chauffage collectif, eau chaude comprise. DPE* : C

| Type | Surface | Étage | Prix | Frais de notaire | Charges /mois | Référence |
|--------------|-------------------|-------|-----------|------------------|---------------|------------|
| T2 vue Loire | 47 m ² | 1 | 80 000 € | 1960 € | 125 € | 058203011L |
| T3 | 76 m ² | 2 | 114 375 € | 2160 € | 130 € | 058201007L |

LA BRETONNIÈRE - SAINT JOSEPH DE PORTERIE

Jardin de 100 m², pavillon mitoyen. DPE* : D

| Type | Surface | Étage | Prix | Frais de notaire | Taxe foncière/an | Référence |
|------|--------------------|-------|-----------|------------------|------------------|------------|
| T5 | 101 m ² | R+1 | 172 170 € | 2 500 € | 1060 € | 071000028L |

BOURDERIES - NANTES

Pavillon mitoyen, jardin de 125 m², chauffage individuel au gaz. DPE* : D

| Type | Surface | Étage | Prix | Frais de notaire | Taxe foncière/an | Référence |
|--------|-------------------|-------|----------|------------------|------------------|------------|
| T3 bis | 59 m ² | R+1 | 89 730 € | 2 010 € | 250 € | 007000031L |

LES TERRASSES DE PIRMIL - NANTES SUD

Copropriété de 75 lots, proche toutes commodités, balcon, chauffage individuel, station de tramway à 200 m. DPE* : C

| Type | Surface | Étage | Prix | Frais de notaire | Charges /mois | Référence |
|------|-------------------|-------|-----------|------------------|---------------|------------|
| T2 | 57 m ² | 3 | 90 365 € | 2 010 € | 68 € | 055101014L |
| T3 | 68 m ² | 4 | 107 861 € | 2 120 € | 75 € | 055101019L |
| T2 | 49 m ² | 0 | 74 284 € | 1 910 € | 68 € | 055101036L |

DOUET GARNIER - PARC DE PROCÉ

Copropriété de 100 lots, cave, chauffage individuel. DPE* : D

| Type | Surface | Étage | Prix | Frais de notaire | Charges /mois | Référence |
|------|-------------------|-------|-----------|------------------|---------------|------------|
| T3 | 67 m ² | 3 | 120 600 € | 2 200 € | 70 € | 015001007L |
| T3 | 67 m ² | 4 | 120 600 € | 2 200 € | 70 € | 015001009L |
| T3 | 68 m ² | 4 | 117 900 € | 2 190 € | 70 € | 015001010L |

* DPE : diagnostic de performance énergétique.

Logements neufs

Avec le dispositif de location-accession, vous pouvez devenir propriétaire d'un logement neuf avec un prix maîtrisé et un accompagnement sécurisé.



À PARTIR DE 118 000 €

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS

OUCHE BURON - SAINT-JOSEPH

11 APPARTEMENTS DU T2 AU T5 - LIVRAISON DÉBUT 2019

- À proximité de la station Haluchère - Tram 1, Tram-Train, Chronobus C1.
- Dans un quartier en pleine expansion, proche des transports, des commerces et du centre commercial Paradis.



À PARTIR DE 107 500 €

ARMORICA - SAINT-HERBLAIN, BD CHARLES GAUTIER

27 APPARTEMENTS DU T2 AU T4 - LIVRAISON 1^{ER} TRIMESTRE 2020

- À proximité du Tram 1 et du Chronobus C3.
- Dans un nouveau quartier proche du centre commercial Atlantis.



À PARTIR DE 104 000 €

LIPPMANN

QUARTIER EST - BOTTIÈRE

15 APPARTEMENTS DU T2 AU T4 LIVRAISON 1^{ER} TRIMESTRE 2019

- À proximité du Tram 1, Chronobus C7 et Bus ligne 11.
- Au cœur du quartier Bottière en pleine transformation, à 5 min du centre commercial Paradis.



À PARTIR DE 97 000 €

LA CANOPÉE

ÎLE DE NANTES, PRAIRIE AU DUC

39 APPARTEMENTS DU T2 AU T4 LIVRAISON 2^E TRIMESTRE 2020

- À deux pas du centre-ville, de tous les services et transports (Tram 1, Chronobus C5).
- Dans un cadre de vie urbain et naturel exceptionnel au cœur du futur parc métropolitain.



ASSURER SON HABITATION, UNE OBLIGATION



Vous devez assurer votre logement et transmettre annuellement à Nantes Métropole Habitat une attestation d'assurance en cours de validité. À défaut, l'Office vous adressera une mise en demeure et mettra en place une assurance pour compte.

L'ASSURANCE POUR COMPTE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

En cas d'absence de réponse de votre part, **Nantes Métropole Habitat souscritra pour vous une assurance dont le montant vous sera facturé.** Elle figurera sur votre avis d'échéance en plus de votre loyer et de vos charges.



Cette assurance interviendra **si vous causez des dommages** liés aux biens appartenant à Nantes Métropole Habitat et/ou à ceux des tiers et des voisins en cas d'incendie, de dégâts des eaux et d'explosion.

LES LIMITES DE L'ASSURANCE POUR COMPTE

Il est important de noter que l'assurance pour compte ne protège pas contre les dommages corporels, ni vous, ni les membres de votre famille. Vos biens et effets personnels sont également en jeu : ils ne sont pas protégés contre le vol et les dégradations. En cas d'incendie par exemple, aucune indemnité ne sera accordée pour la perte de vos meubles, vêtements, électroménager, téléviseur, ordinateur...

SOUSCRIVEZ VITE UN CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION POUR VOUS COUVRIR EFFICACEMENT !

Si vous avez de faibles ressources, vous pouvez peut-être prétendre à un contrat assurance habitation à tarif préférentiel grâce au contrat négocié avec deux assurances : Groupama et MAE.

QUELLES CONDITIONS REMPLIR ?

- > Habiter Nantes, Saint-Herblain ou Rezé.
- > Avoir des ressources inférieures au plafond fixé.

QUELLE DÉMARCHE EFFECTUER ?

Contactez votre collectivité :

- > **Ville de Nantes** - 02 40 41 90 00 www.nantes.fr
- > **Ville de Saint-Herblain** - 02 28 25 27 95 www.saint-herblain.fr
- > **Ville de Rezé** - 02 40 84 45 41 www.reze.fr



LA QUESTION DES LOCATAIRES AU CRL*

POURQUOI REÇOIT-ON UNE RÉGULARISATION DE CHARGES TOUS LES ANS ?

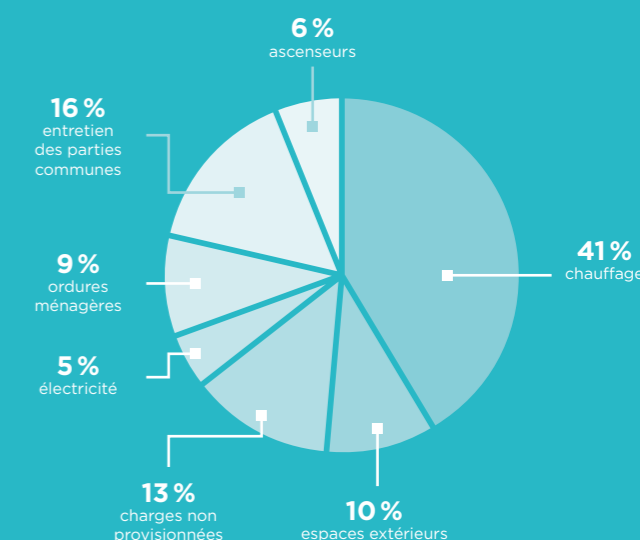
Les charges locatives correspondent à une partie des prestations, taxes, fournitures ou services réglés par Nantes Métropole Habitat pour assurer le bon fonctionnement de votre résidence et de votre logement.

Elles concernent les dépenses à la charge du locataire, tels que le chauffage collectif, l'enlèvement des ordures ménagères, l'électricité ou l'entretien des parties communes.

Vous versez mensuellement des provisions sur charges. Une fois par an, NMH fait le compte des dépenses réellement engagées sur l'année. Si la provision déjà versée est inférieure à la dépense réelle, **un complément vous sera demandé. Dans le cas contraire, un remboursement lui sera versé.**

Cette régularisation vous est envoyée en avril pour information et est imputée sur votre avis d'échéance du mois de mai.

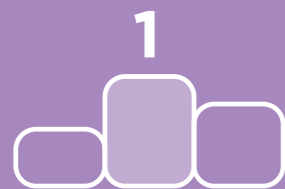
RÉPARTITION MOYENNE DES CHARGES EN % (BASE 2016) HORS CONSOMMATION D'EAU



* CRL : Centre de Relations Locataires.

À LA RECHERCHE D'UN LOCAL D'ACTIVITÉS ?

Vous avez un projet d'implantation de magasin, d'activité professionnelle ou associative ? Nantes Métropole Habitat peut répondre à votre besoin en location.



L'Office compte plus de **200 LOCAUX D'ACTIVITÉS** répartis dans tous les quartiers à Nantes!



Le local Arpège, situé sur la ligne 1 du Tram (arrêt Égalité).

Petite sélection de nos opportunités :

- > Îlot des Îles, à 2 pas de la grue jaune sur l'Île de Nantes : 2 locaux de 316 m² et 100 m² avec entresol, livrés bruts de béton avec vitrines.
- > Arpège, à l'Ouest de Nantes : 1 local de 77 m² sans vitrine et brut de béton.

N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS

02 40 67 08 77

06 74 97 79 93

locaux-activites@nmh.fr

NMH SOUTIEN LES PATIENTS ATTEINTS D'UN CANCER

Nantes Métropole Habitat est partenaire du comité de Loire Atlantique de la Ligue contre le cancer.

Objectif : proposer une aide gratuite aux malades.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Avec le dispositif PROXILIGUE, la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique propose des services gratuits au domicile des patients sur l'ensemble du département. Il permet aux personnes malades ayant des difficultés à se déplacer de bénéficier de séances d'activité physique adaptée, de conseils en diététique, en socio-esthétique et d'un soutien psychologique. **Le tout géré par des professionnels certifiés et formés.**

LES ENGAGEMENTS DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT

Cette convention marque un pas supplémentaire dans la volonté de NMH d'accompagner les locataires avec des services diversifiés.

Christèle Renaud-Martin, directrice de la gestion locative et clientèle, explique :

« L'important pour NMH est de proposer un service aux locataires qui sont souvent isolés par la maladie ou mal informés des services qui s'offrent à eux. Pour PROXILIGUE, ce partenariat permet d'atteindre un public qu'ils ont du mal à toucher. »

Il s'agit d'un service totalement gratuit pour les malades, l'accompagnement est personnalisé, non médical, à domicile et exercé par des professionnels libéraux qui sont rémunérés par la Ligue.

nmh
UN MONDE
DE SERVICES



POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS
SUR PROXILIGUE

Vous pouvez contacter la Ligue
au 02 40 14 00 14



LOCATAIRES DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT, PRENEZ VOS AFFAIRES EN MAIN!

Le logement est un droit fondamental et inaliénable au même titre que l'emploi, les salaires et la protection sociale. Le manque d'habitat social public est un véritable drame social dû surtout au désengagement de l'État. Le logement prend une part de plus en plus importante dans le budget des ménages (quand ils en ont un). La question que tout le monde se pose est donc : quel habitat pour demain?

Au travers de la loi MACRON, diminuant le montant de l'APL et obligeant les bailleurs à baisser d'autant les loyers, c'est une ponction inédite de 1,4 milliard d'euros chaque année sur le budget des HLM qui va réduire l'entretien et l'isolation thermique des logements ou la réalisation de nouveaux logements sociaux à bas loyer.

Le modèle économique du logement social est menacé, avec des conséquences graves pour tous les locataires et les mal-logés. En 2019, le ministère annonce une coupe supplémentaire d'un milliard d'euros.

Vous pouvez compter sur notre association pour vous aider et pour vous accompagner!

Pour nous joindre :

INDECOSA CGT : Maison des syndicats, 1 Place de la Gare de L'État 44276 Nantes - 02 28 08 29 88

Lucien BERTIN, Représentant Administrateur Locataire : 06 74 36 61 00



CLCV-Nantes
18 Bis rue Charles Perron
44100 Nantes
Tél : 02 40 43 42 84



BAISSE DE L'APL ET RÉDUCTION DE LOYER DE SOLIDARITÉ : QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

La loi de finances pour 2018 a prévu une réduction simultanée du montant de l'aide personnalisée au logement (APL) et du loyer pour certains locataires HLM, en fonction de leurs ressources, de la composition de leur foyer et de la localisation de leur logement.

Pour ceux-ci, le montant de l'APL est réduit depuis le 1^{er} janvier 2018. Ils pourront par contre bénéficier de la réduction du loyer de solidarité (RLS), d'un montant entre 90 et 98 % de leur réduction d'APL. Pour les locataires ne bénéficiant pas de l'APL, c'est leur bailleur social qui détermine s'ils ont droit ou non à la RLS en fonction de leurs ressources.

La RLS devrait entrer en application à partir du 1^{er} avril 2018 avec un effet rétroactif à partir du 1^{er} février 2018, et être mentionnée dans les quittances délivrées aux locataires.

Pour vous conseiller dans vos problèmes liés à l'immobilier, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (02 40 74 16 85) ou par mail (udcgl44.lamanu@sfr.fr) ainsi qu'à consulter notre site internet (cgl44.fr).



Dans une société où les moyens de communication sont si nombreux, la solitude et l'isolement sont omniprésents, les échanges et dialogues difficiles. Pourquoi avons-nous des problèmes pour exprimer et faire entendre nos besoins? Pourquoi, lorsqu'ils sont présentés, attendons-nous longtemps une réponse? Que signifie la proximité?

Autant de questions auxquelles Nantes Métropole Habitat va tenter de répondre dans les mois à venir avec la collaboration de la CSF et des autres associations travaillant à la défense des locataires.

N'hésitez pas à faire remonter vos préoccupations lors des permanences CSF. Ensemble, nous chercherons à améliorer les relations dans votre quartier. En essayant d'être « proches » les uns des autres, d'être à l'écoute, des solutions pourront être apportées pour un « mieux vivre ensemble ».

C'est aussi l'enjeu des élections HLM qui auront lieu en décembre 2018.

Nous pouvons aussi vous soutenir dans vos initiatives locales pour proposer des rencontres conviviales entre voisins à l'occasion du Printemps des Voisins en mai.

Contactez Fari, votre représentante CSF à NMH au 06 88 84 15 41



nmh
UN MONDE
DE SERVICES



DÉFINIR
ENSEMBLE
NOTRE OFFRE
DE SERVICES

EN 2018, NANTES MÉTROPOLE HABITAT VOUS PROPOSE DES RENCONTRES PARTICIPATIVES AFIN D'ÊTRE À L'ÉCOUTE ET CRÉER DES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC VOUS, NOS COLLABORATEURS, LES ÉLUS, LES PARTENAIRES...

Nous souhaitons, avec vous, faire émerger les priorités, identifier les axes de progression, renforcer les points forts, innover, sur l'ensemble de notre offre de services.

EN FÉVRIER, PLUS DE 70 LOCATAIRES RÉUNIS POUR DONNER LEUR AVIS

Le 5 février dernier, plus de 70 locataires se sont réunis pour débattre autour de trois questions :

- > Quels sont les services rendus par NMH ?
- > Les difficultés ?
- > Les nouveaux services ou pistes d'amélioration ?

Entretien des parties communes, espaces verts, éclairage, nettoyage, accessibilité, Centre de Relations Locataires...
Les services rendus par NMH ont été listés puis classés par ordre de priorité.
Les difficultés ont également été mises en avant : insonorisation, incivilité, propreté... Chacun a pu s'exprimer librement.

« Il est nécessaire de trouver des solutions aux problèmes d'incivilité et d'insécurité dans notre quartier. »

Françoise
Habitante de la Boissière



« Ma proposition : créer des lieux de socialisation pour que les jeunes puissent se retrouver au lieu de faire les « zouaves » sur les paliers. »

Hélène
Clos Toreau

POUR AVANCER ENSEMBLE

Les participants ont proposé de nombreuses idées pour renforcer ou diversifier les services.

- > Affichage dans les parties communes du montant des réparations liées au vandalisme,
- > Sacs à déjections canines en libre-service,
- > Dialogue renforcé entre Nantes Métropole et NMH sur la gestion des déchets,
- > Création de lieux de socialisation...

Alain et Lilia, habitants de Port Boyer, ont pris les devants.

« Nous avons créé un collectif pour discuter et faire entendre la voix des locataires. On aime notre quartier et on ne veut pas qu'il soit dégradé. »



ET ENSUITE ?

Mi-juin, Nantes Métropole Habitat invitera tous les participants à une nouvelle réunion, ainsi que ceux qui le souhaitent. L'occasion de tirer un premier bilan de la concertation et d'annoncer la suite du projet.

D'ici là des groupes de travail en petits comités (locataires et collaborateurs) vont être organisés pour approfondir certaines thématiques.



1/ DEVINETTE

J'ai quelque chose dans ma poche mais ma poche est vide. Qu'est-ce que c'est ?

2/ ÉNIGME

Je suis le deuxième né d'une famille de douze enfants, mais je suis le plus court. Qui suis-je ?

3/ CHARADE

Mon premier est au milieu de la figure.
Mon deuxième est le contraire d'habillé.
Mon troisième dirige les bateaux en mer la nuit.
Mon tout est une fleur sur l'eau.
Qui suis-je ?

Solutions

- 1/ Un trou.
2/ Le mois de février. Il est plus court, car il comporte 28 ou 29 jours, contre 30 ou 31 jours pour les autres mois.
3/ Le néphthar (nez-nu-phare).
4/ Les 2 tours Luxembourg à Malakoff.



À vos idées !

Cette rubrique est à vous !

Une recette, une astuce déco ou bricolage, un bon plan à partager, une idée de service...

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cette page !



Par courrier :

Nantes Métropole Habitat,
Direction de la communication,
26 place Rosa Parks, BP 83618,
44036 Nantes cedex 1



Par mail :

communication@nmh.fr

4/ PHOTO MYSTÈRE

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment de NMH ?



LES RECETTES DES LOCATAIRES

CREVETTES SAUTÉES AU GINGEMBRE ET POUSSÉS DE BAMBOU DE MAÏA

Ingrédients

- 500 g de crevettes
- 225 g de pousse de bambou
- 50 g de champignons noirs déshydratés
- 3 cuillères à soupe de graines de sésame (optionnel)
- 1 morceau de gingembre râpé
- 1 cuillère à soupe d'huile
- 1 oignon
- 3 cuillères à soupe de sauce soja sucrée
- 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique (ou xérès)



4 PERSONNES

Préparation : 40 minutes
Difficulté : facile
Budget : bon marché

Recette

Faire chauffer l'huile dans une poêle puis y dorer les graines de sésame et le gingembre râpé jusqu'à ce qu'il commence à brunir. Ajouter l'oignon émincé, les pousses de bambou et les champignons noirs préalablement réhydratés, laisser dorer pendant quelques minutes. Ajouter ensuite les crevettes laisser cuire environ 5 min jusqu'à ce qu'elles soient roses. Terminer par la sauce soja sucrée et le vinaigre, laisser mijoter encore quelques minutes puis servir accompagné d'un riz blanc ou de nouilles chinoises.

Bon appétit !

**12 AVRIL > 30 JUIN****NANTES SE RÉINVENTE
AVEC VOUS****VILLE DE
Nantes****80 jours**
pour découvrir
NANTES DEMAIN,
dialoguer, expérimenter
et se divertir.Débats - Expos - Spectacles
Activités sportives
Animations - Restauration

complètement NANTES



NOUVELLE VAGUE - RCS NANTES B 39 746 493 - DG Information et Relation au Citoyen - MN - 2018 02 289 - Photos - Getty image / iStock

completement.nantes.fr
#completementnantes**CARRIÈRE MISÉRY • CHANTENAY**
QUAI MARQUIS D'AIGUILLON
MARDI AU DIMANCHE • 11H > 21H**ALL NANTES 02 40 41 9000**
www.nantes.fr

Directeur de la publication : Marc Patay

Comité de rédaction : Franck Albert, Matthieu Coasne, Manon Bouillé, Marie Vincent, Florian Largillière | N°ISSN : 2555-2902

Conception et mise en page : Augural / Stratéo | Photos NMH - V. Joncheray - William Jezequel

Remerciements aux collaborateurs et aux locataires qui ont contribué à la réalisation de ce numéro.

Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes Cedex 1

www.nmh.fr | @NMHabitat



PEFC® 10-31-1658 / Certifié PEFC / pefc-france.org

**nantes
MÉTROPOLÉ
HABITAT**